

Association des seniors halluinois

Atelier d'écriture « de l'oral à l'écrit »

Lundi 11 décembre 2023

Histoire belge

Le 17 septembre dernier, le temps étant annoncé beau, je me rends à Bray-Dunes. De bons moments, un bon restaurant, une visite à une cousine au célèbre camp du perroquet. Je reprends la route pour Halluin. Contrairement à l'aller, je reviens par la Belgique. A 19h04, je me fais prendre en excès de vitesse à Zonnebeke. La zone est limitée à 50 km/h. Je suis reconnu roulant à 61 km/h. Résultat : je reçois quelques jours après un avis d'amende routière, stipulé en français quand même.

Étant frontalier et sachant combien les entrées sont contrôlées, dixit un policier Belge, je m'empresse de régler par virement bancaire le 28 septembre à 17h30. Ma banque me confirme le virement immédiat !

Quelques semaines après, je reçois une lettre de la police de Bruxelles. Les auteurs du courrier m'informent qu'ils détiennent bien un règlement de l'amende de 63,02 euros, toutefois ils n'arrivent pas à connaître les identifiants de cette amende. Immédiatement, je leur retourne les justificatifs et du procès et du virement bancaire. C'est bien la preuve de ma bonne foi comme aussi de la célérité avec laquelle j'ai promptement expédié ce dossier ! Quelques temps après, la police de BRUXELLES me rembourse les 63,02 euros que je reçois sur mon compte bancaire.

Me voilà tranquille me dis je ... Voilà bien un exemple de compassion de la part d'autorités ! Si c'était ainsi en France ! Pour un petit dépassement de vitesse autorisée.

Eh non ! Le 21 novembre, je reçois une autre lettre me disant que mon dossier n'est pas clos, que je dois m'exécuter en payant l'amende, dont les rédacteurs m'affirment que je ne l'ai pas payée ! Bien sûr, c'est eux qui me remboursent ! Ils me somment avec force de régler celle-ci pour le 1^{er} décembre. Bizarre. Je décide de téléphoner à un correspondant à Ypres. Un policier belge me répond. Il me dit que ceci est fréquent. Les références indiquées sur mon virement ont, paraît-il, été mal enregistrées.

Dès lors, j'effectue un nouveau virement. Depuis, j'attends que l'Etat belge me rembourse. Et ainsi je recommencerai jusques à quand ?! Oui, cette histoire belge a fait perdre beaucoup de temps, à moi-même et aussi à l'administration belge !

Il n'y a pas qu'en France que des bizarreries de cette nature démontrent l'insondable qualité des relations loufoques entre administration et administrés !

Raymond Massal